

AIN KIDS TOUR 2026
Circuit U8-Poucets**Épreuve comptant pour le Rankids et le Rankids Espoirs de l'Ain*****Règlement particulier de l'épreuve**

Le règlement général des épreuves fédérales s'appliquent. Il est complété par le présent règlement particulier. Les règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Elles sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

Calendrier Circuit Ain Kids 2026 → voir site du Comité départemental de golf de l'Ain

Les participations à ces épreuves sont indépendantes les unes des autres et le nombre de participations est libre.

Conditions de participation

Les joueurs et joueuses doivent, à la date limite d'inscription :

- appartenir aux catégories suivantes : U8 (nés en 2018 et après) ou Poucets (nés en 2016 et 2017)
- être titulaire d'une licence 2026 dans un club de l'Ain
- être à jour du questionnaire santé FFG ou d'un certificat médical
- être classé (index 53,4 ou moins) ou être titulaire du drapeau bleu (autonomie, sécurité, etc.)
- avoir réglé leur droit de jeu (voir « inscription »)

NB : Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation à la date limite d'inscription seront retirés de la liste des inscrits et remboursés.

Surclassement possible : possibilité pour un.e U8 de s'inscrire dans la catégorie Poucets. Dans ce cas, il/elle jouera 18 trous des repères Poucets filles ou garçons et entrera dans le classement de la catégorie Poucets.

Formule de jeu – Repères de départ (selon préconisations FFG)

U8 : individuel ,9 trous en score maximum +9 Repères de départ U8 : repères 7 (oranges)

Poucets : 18 trous en individuel en score maximum +9

- Repères de départ Poucets Filles : repères U10 filles

- Repères de départ Poucets Garçons : repères U10 garçons

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu selon les conditions de jeu.

Les départs se feront par catégories et par ordre d'index.

QRcode = tous les parcours Jeunes dans la ligue AURA →

**Conditions particulières**

- Les cadets ne sont pas autorisés.
- Chariot obligatoire pour tous.
- Les instruments de mesure ne sont pas autorisés
- Accompagnants : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
- Épreuve non-fumeur y compris pour les accompagnants.
- Pas de voitures sur le parcours de l'épreuve, sauf pour le Comité d'épreuve.

Tout manquement au règlement sera sanctionné. La sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification du joueur.

Classement

Les 3 premiers de chaque catégorie en brut et en net seront récompensés.

En cas d' égalité, le départage se fait par le logiciel RMS9

***Rankids de l'Ain** : tous les joueurs marquent systématiquement des points au Rankids ou au Rankids Espoirs .

Inscription (Date de clôture des inscriptions voir calendrier sur le site du Comité de l'Ain)

Droits d'engagement

QRcode HelloAsso →



- **U8 : 10€/épreuve Poucets : 20€/épreuve**
- A régler uniquement sur Hello Asso -Comité départemental de golf de l'Ain

Le paiement sur HelloAsso valide la demande d'inscription. Les joueurs non retenus seront remboursés. Par contre, un désistement du joueur après la date limite d'inscription ne donne pas droit à remboursement.

Nombre de joueurs : 12 places minimum sont réservées dans chaque catégorie ; les inscriptions suivantes sont réparties par catégorie proportionnellement aux nombre de demandes U8 et Poucets.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre des index puis par ordre de date d'arrivée des inscriptions.

Le Comité départemental de golf de l'Ain dispose de 2 wildcards par catégorie (filles et garçons).

Entraînement : le club d'accueil est libre de fixer les conditions de reconnaissance de l'épreuve qu'il reçoit. Il convient de s'informer auprès du club hôte.

La participation a chaque épreuve du circuit Ain Kids Tour vaut acceptation du présent règlement et vaut consentement au droit à l'image par le Comité départemental de golf de l'Ain.

Les conditions du droit à l'image sont précisées dans le document « CD01 Jeunes-Autorisation droit à l'image » consultable sur le site du Comité départemental de golf de l'Ain.

Le droit à l'image est révocable par courrier adressé à winne.nienhuijs@wanadoo.fr

QRcode CD01 -index « Jeunes » puis « documents Jeunes » →



Comité d'épreuve Le Comité d'épreuve est constitué d'un membre du Comité de l'Ain, d'un membre de l'Association sportive du club hôte et de l'arbitre (à défaut de l'OBEC) en charge de la compétition (ou de leur représentant).